

# Enquête nationale sur les prélèvements par piégeage pour sept **espèces prédatrices** au cours de la saison 2007-2008

## Des données collectées dans 58 % des départements

Pour ce volet de l'enquête, il s'agissait de renseigner le nombre d'individus prélevés pour les sept espèces prédatrices concernées au cours de la saison 2007-2008 (du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008) par différents modes de chasse (à tir et vénerie) ou de destruction (à tir, piégeage et tir de nuit), ainsi que le statut de ces espèces (gibier ou nuisible).

Concernant ces prélèvements, 58 formulaires complétés ont été retournés. Pour la chasse à tir, la vénerie, le tir de nuit et la destruction à tir, les données fournies sont très incomplètes et imprécises ; aussi, seules les données sur le piégeage sont présentées dans ce bilan. Pour cinq départements, aucune donnée sur les prélèvements par piégeage n'a été fournie pour la saison 2007-2008 ; les analyses qui suivent porteront donc sur 53 départements (*cartes 1*), soit 58 % des départements de France métropolitaine.

En 1997, l'ONCFS avait réalisé une enquête nationale sur les prélèvements par piégeage (saison 1996-1997) auprès des DDAF, et près de 87 départements avaient Dans le cadre de l'enquête nationale sur le statut communal du petit gibier sédentaire de plaine en 2007-2008, des informations sur les prélèvements de certaines espèces prédatrices ont été demandées au niveau départemental. Différentes espèces de petits carnivores et de corvidés susceptibles d'être classés nuisibles étaient concernées : le renard, la fouine, la martre, le putois, la belette, la corneille noire et la pie bavarde. Cet article livre les résultats de ce volet de l'enquête.

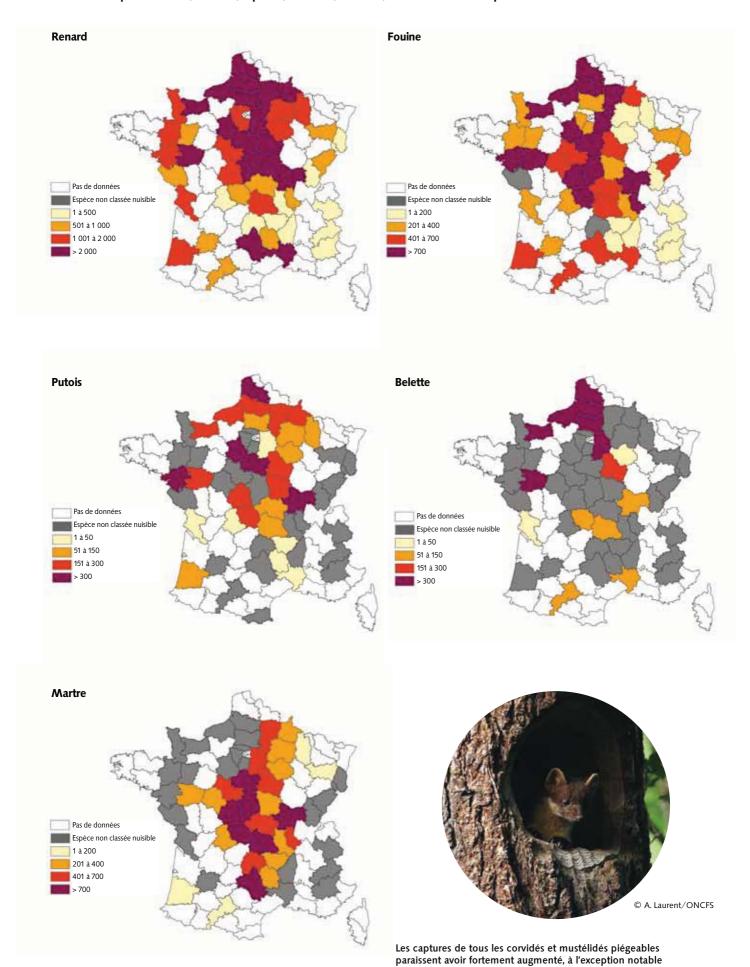
alors fourni des renseignements sur les espèces susceptibles d'être classées nuisibles (Ruette et al., 1999). Les sources d'informations sont semblables entre l'enquête de 1997 et la présente, puisqu'elles reposent sur les bilans que les piégeurs agréés doivent renvoyer annuellement à la DDT. Des comparaisons sont donc possibles pour les départements ayant renseigné les deux saisons.

# Le classement de ces espèces est resté stable depuis 1997, sauf pour la belette...

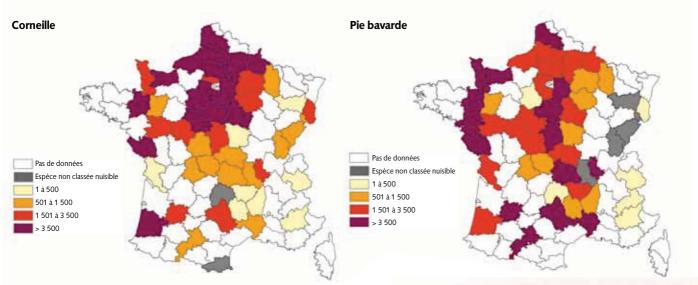
Sur les 53 départements retenus, le renard a été classé nuisible durant la saison 2007-2008 dans tous, tandis que la pie bavarde, la fouine et la corneille noire l'ont été dans plus de 90 % d'entre eux (*tableau 1*). Pour cette même saison, la martre et le putois étaient classés nuisibles dans près de 55 % des départements ayant répondu, alors que la belette l'était dans moins de 30 %.

Il apparaît que le classement des espèces a très peu évolué (*tableau 2*) dans les 51 départements où l'information était disponible lors des deux enquêtes, sauf pour la belette puisque le nombre de départements où elle était classée nuisible passe de 39 en 1996-1997 à 14 pour la saison 2007-2008 (soit une baisse de prés de 65 %). Le retrait temporaire, en 2002, de la belette et de la

Cartes 1 Répartition géographique des prélèvements déclarés par piégeage au cours de la saison 2007-2008 pour le renard, la fouine, le putois, la belette, la martre, la corneille noire et la pie bavarde.



de la belette (ci-dessus martre et page suivante pie).



martre de la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles (arrêtés du 21 mars et du 21 novembre 2002), ne peut expliquer à lui seul cette baisse puisqu'aucune variation n'est observée pour la martre.

#### Les prélèvements déclarés par piégeage sont très variables dans l'espace et dans le temps

Les données prises en compte pour calculer les prélèvements moyens ne concernent que les départements où l'espèce était classée nuisible lors de la saison 2007-2008 (*tableau 1*). Les prélèvements les plus importants concernent la corneille noire et la pie bavarde, avec respectivement 2 934 et 2 820 individus prélevés en moyenne par département. Parmi les carnivores, le renard est l'espèce la plus prélevée par piégeage, avec en moyenne 1 900 individus (± 1 724) par département. Cependant, il existe des écarts importants d'un département à l'autre (cartes 1): environ 150 renards piégés dans le Cantal ou la Haute-Loire, mais plus de 6 700 dans l'Aisne. Pour la belette, les écarts sont tels d'un département à l'autre qu'il est difficile d'utiliser la moyenne des prélèvements: 11 133 belettes sont déclarées prélevées dans le Pas-de-Calais, seulement 40 dans l'Aude...



### Tableau 1 Classement nuisible (nombre de départements) et prélèvement moyen par piégeage pour chaque espèce concernée en 2007-2008.

	Renard	Fouine	Martre	Putois	Belette	Corneille noire	Pie bavarde
Nombre de départements ayant classé nuisible l'espèce	53 (100 %)	51 (96 %)	28 (53 %)	28 (53 %)	15 (28 %)	52 (98 %)	48 (91 %)
Prélèvement moyen par piégeage par département	1 900	596	534	271	1 139	2 934	2 820
Ecart-type (n*)	± 1 724 (52)	± 564 (51)	± 405 (28)	± 381 (28)	± 2 813 (15)	± 2 992 (49)	± 2 143 (47)

 $n^*: nombre \ de \ d\'epartements \ ayant \ indiqu\'e \ le \ nombre \ de \ pr\'el\`evements \ r\'ealis\'es \ par \ pi\'egeage.$ 

## Tableau 2 Évolution du classement nuisible (nombre de départements) et des prélèvements par piégeage pour chaque espèce concernée entre les enquêtes 1996-1997 et 2007-2008.

	Renard	Fouine	Martre	Putois	Belette	Corneille noire	Pie bavarde			
Nombre de départements ayant classé nuisible l'espèce										
1996-1997	51	48	29	31	39	51	49			
2007-2008	51	49	28	27	14	50	46			
Nombre total de prélèvements déclarés par piégeage										
1996-1997	49 366	22 658	7 893	5 937	35 307	45 359	74 390			
2007-2008	98 813	30 443	14 938	7 599	17 048	142 339	132 555			
n*	52	53	52	52	52	49	52			
Variation	100 %	34 %	89 %	28 %	-52 %	214 %	78 %			

n\*: nombre de départements retenus et pour lesquels des données ont été fournies pour les deux enquêtes.

## Une forte progression apparente des captures...

Dans les départements ayant répondu aux deux enquêtes, une très forte progression des prélèvements déclarés par piégeage est observée (*tableau 2*), excepté pour la belette. Ainsi, le nombre d'individus prélevés par piégeage a augmenté de près de 30 % pour la fouine et le putois. Les prélèvements déclarés ont presque doublé pour la pie et la martre, et surtout pour le renard. Ils ont même triplé pour la comeille noire entre les deux périodes.

Ces variations, parfois très importantes, sont délicates à interpréter, mais s'expliquent en partie par l'évolution de la réglementation sur le piégeage. En effet, depuis le 1er juillet 2007, tous les piégeurs doivent être agréés et retourner un bilan annuel de leurs captures, alors que précédemment les piégeurs n'utilisant que des boites-pièges (catégorie 1) n'étaient pas tenus de le faire.

#### sauf pour la belette

A contrario, les prélèvements ont baissé de moitié pour la belette, parallèlement à la baisse du nombre de départements ayant classé l'espèce « nuisible ». Ainsi, dans certains départements où s'effectuaient de très forts prélèvements sur cette espèce en 1996-1997, une baisse importante est à noter: par exemple, les prélèvements en Seine-Maritime et dans l'Oise sont passés respectivement de 4 251 et 2 149 belettes piégées en 1996-1997 à 1 146 et 533 individus capturés en 2007-2008, soit près de quatre fois moins. Soulignons aussi que cette espèce subit naturellement de grandes fluctuations pluriannuelles d'effectifs (selon un rythme de deux à quatre ans – Delattre, 1987), ce qui peut expliquer en partie les variations observées.

## Un accroissement des populations de prédateurs et/ou de l'activité de piégeage?

Lors de ces deux enquêtes, il était également demandé de préciser le nombre de bilans de piégeage renvoyés annuellement à la DDT. Pour les 49 départements ayant fourni cette information, il est intéressant de constater que le nombre de bilans annuels retournés a considérablement augmenté : 25 502 en 2007-2008 contre 16 009 en 1996-1997, soit près de 60 % en plus. Quand on connaît l'importance que revêt l'utilisation des cages-pièges pour la capture des mustélidés et surtout des corvidés, on peut légitimement penser que cet accroissement du nombre de bilans renvoyés est en grande partie responsable de l'augmentation du nombre de captures déclarées par piégeage entre les deux enquêtes.

Mais ce n'est pas la seule explication possible. L'exemple, parmi d'autres, de la corneille noire dans l'Oise le montre : le nombre de captures déclarées a triplé entre 1996-1997 et 2007-2008 (2 053 contre 6 245), alors que le nombre de bilans de piégeage retournés à la DDT est passé dans le même temps de 470 à 386.

Un accroissement des populations – fréquemment évoqué dans le cas du renard notamment – et/ou un « accroissement » de l'activité de piégeage restent des hypothèses fortes, mais impossibles à confirmer sur la seule base de l'évolution de ces données de piégeage.

#### Conclusion

Les prélèvements déclarés par piégeage ont sensiblement augmenté depuis 1996-1997 dans les 53 départements ayant répondu à cette enquête, sauf pour la belette qui connaît également une nette diminution du nombre de départements l'ayant classée nuisible. Cependant, pour des problèmes de représentativité, il n'est pas possible d'extrapoler tout ou partie des résultats de cette enquête à l'ensemble du territoire national. Cette évolution s'explique en partie par le changement de la réglementation intervenu le 1er juillet 2007, si bien qu'on ne peut pas conclure à une augmentation de l'activité de piégeage ou à un accroissement des populations de ces espèces à partir de ces seules données.

Une enquête auprès des services chargés de la chasse dans les DDT, comme en 1997, permettrait d'avoir une idée plus exhaustive de l'importance que représentent les prélèvements effectués en France par les modes de régulation qui sont « encadrés » par les services de l'État (piégeage, destruction à tir et tir de nuit). Pour avoir une estimation des prélèvements totaux réalisés, il conviendrait d'estimer aussi ceux réalisés à la chasse, qui sont probablement les plus importants sur certaines espèces telles que le renard (Stahl & Ruette, 2000); mais également les plus difficiles à obtenir.





#### Dossier

Faune sauvage

#### REMERCIEMENTS

Cette enquête a été conçue et gérée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et a reçu l'aval de la Fédération nationale des chasseurs (FNC). Elle a été adressée en parallèle aux services techniques des fédérations départementales des chasseurs (FDC) et aux délégations interrégionales de l'ONCFS.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé au retour d'enquête, personnels des FDC et des services départementaux de l'ONCFS, ainsi que l'ensemble des responsables cynégétiques participants. Nous remercions également G. Mettaye (FDC 41), L. Sautereau (FDC 60) et B. Baudoux (FDC 10), qui ont évalué la faisabilité de l'enquête préalablement à son envoi. Merci également à D. Marc qui a facilité la gestion administrative interne de la mise en place de cette enquête.

La présence de la perdrix grise dans les Pyrénées a été complétée avec les données de l'enquête 2010 de l'Observatoire des galliformes de montagne (OGM – voir *Faune sauvage* n° 290, pp. XV-XVI). Nous remercions à cet égard C. Novoa, Y. Magnani et N. Buffet (ONCFS) pour leur contribution.

Nous remercions également D. Roux (ONCFS) et tous les participants du réseau « Oiseaux de passage » pour les données complémentaires sur la perdrix rouge et le faisan commun.

Les formulaires d'enquête ont été conçus par E. Bro, J.-S. Guitton, S. Marchandeau, P.Mayot, R. Péroux, F. Ponce-Boutin et F. Reitz (ONCFS, CNERA Petite faune sédentaire de plaine).

La saisie des données a été assurée par E. Chaabouni et P. Ponton (vacataires à l'ONCFS en 2009), ainsi que F. Depasse, C. Verger, F. Millot et E. Bro (ONCFS).

F. Dej (ONCFS) a créé la base de données et assuré sa gestion informatique. P. Landry (ONCFS) a réalisé les cartes et géré la page internet d'information.

La coordination du travail a été assurée par E. Bro (ONCFS). ■

#### Bibliographie

- Agreste 2001. Carte de la France agricole. Recensement Général Agricole 2000. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- Birkan, M. & Jacob, M. 1988. *La perdrix grise*. Hatier, France. 284 p.
- Bro, E., Meynier, F., Sautereau, L. & Reitz, F. 2008. Peut-on prédire les densités de perdrix grise dans les plaines de grande culture ? Faune sauvage 282 : 26-34.
- Delattre, P. 1987. La belette (*Mustela nivalis, Linnaeus*, 1766) et l'Hermine (*Mustela erminea, Linnaeus*, 1758). Encyclopédie des Carnivores de France, SFEPM, Nort/Erdre. 73 p.
- Dhermain, F. (2009). Perdrix grise. Pp 70-71 dans Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Flitty A., B. Kabouche, Y. Kayser & G. Olioso) LPO PACA. Delachaux Niestlé – LPO PACA eds. Paris. 544pp.
- FNC-ONCFS 2008. Tout le gibier de France. Répartition géographique, populations et tendance d'évolution à long terme. Atlas de la biodiversité de la faune sauvage les 90 espèces chassables. Hachette, Paris, 503 p.
- Guitton, J-S. & Bray, Y. 2005. Evolution d'une petite population de perdrix grise : capacité de colonisation et risque d'extinction. Faune sauvage 266 : 4-11.
- Hargues, R. & Arnauduc, J.-P. 2007. Modes de gestion cynégétique, état des lieux. Saint-Hubert maijuin 2007 : 70-74.
- Jakob, C., Ponce-Boutin, F., Besnard, A. & Eraud, C. 2010. On the efficiency of using song playback during call count surveys of Red-legged partridges (Alectoris rufa). European Journal of Wildlife Research 56:907-913.
- Jakob, C., Ponce-Boutin, F., Eraud, C. & Besnard, A. 2011 Improving a long-term survey in french redlegged partridges through recent occupancy models and playback use. XXXth IUGB Congress (IUGB) and Perdix XIII,5<sup>th</sup>-9<sup>th</sup> September 2011, Barcelone:100.
- Jiguet, F. 2010. Les résultats par espèce du programme STOC de 1989 à 2009. Available at http://www2.mnhn.fr/vigie-nature/spip.php?page=stoc\_web.
- Mangin, E. 2009. Situation de la perdrix grise en Eure-et-Loir. L'ancien bastion souffre... Faune sauvage 286: 37-40.
- Mayot, P. 2005. Situation du faisan commun dans la moitié nord de la France : des progrès remarquables. Faune sauvage 264 : 11-18.
- Mayot, P., Brun, J.C. & Marchandeau, S. 1989. Enquête nationale sur la situation du faisan commun en France. Bulletin mensuel ONC 132: 7-11.
- Mérieau, A. & Bro, E. 2009. Gestion de la perdrix grise dans les Ardennes : 25 ans d'efforts, des densités record. Faune sauvage 283 : 44-50.
- ONCFS-UNFDC 2000. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir saison 1998–1999. Faune sauvage 251 : 216 pp.
- OGM, 2011. Evolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France. Décennie 2000-2009. Faune sauvage 290 : I-XVI.
- Péroux, R. & Michaud, G. 2009. Gérer la perdrix grise en région d'élevage de moyenne montagne. Les actions menées par le GIC de la Planèze de Saint-Flour, en Auvergne. Faune sauvage 286 : 29.

- Péroux, R. 2010. La perdrix grise. Pp 59-64 dans Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Delachaux & Niestlé – LPO, Paris, 575 pp.
- Ponce-Boutin, F. coord. 2003 à 2011. La Perdrix rouge en région méditerranéenne. *Bulletins annuels* téléchargeables à : http://www.oncfs.gouv.fr/Galliformes-ru230Perdrix-rouge-en-region-mediterraneenne-Lettre-reseau-ar514
- Ponce-Boutin, F., Brun, J.-C. & Ricci, J.-C. 2006a. La Perdrix rouge et sa chasse en région méditerranéenne française: résultats d'une enquête. Faune sauvage 274: 40-47.
- Ponce-Boutin, F, Brun, J.-C., Mathon J.-F. & Ricci J.-C. 2006b. Propositions pour une gestion durable des populations de perdrix rouges. Quelle place pour les lâchers? Faune sauvage 274:48-55.
- Reitz, F. 2003. Le statut communal de la perdrix grise et de la perdrix rouge en France : résultats d'une enquête. Faune sauvage 258 : 25-33.
- Reitz F. & Mayot P. (2009). Le Réseau « Perdrix-Faisans ». La situation des perdrix et faisans en 2008 dans le Centre-Nord de la France. Faune sauvage, 283: 63-65.
- Reitz, F. 2011. Situation de la perdrix grise dans le Centre-Nord de la France en 2010. Bulletin de liaison du réseau Perdrix-Faisan ONCFS/FNC/FDC n° 19: 2-9. téléchargeable à: http://www.oncfs.gouv.fr/ Reseau-Perdrix-Faisans-download99/ Lettres-du-reseau-Perdrix-Faisans-type245
- Rocamora, G. & Yeatman-Berthelot, D. eds 1999.
  Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorité. Populations, tendances, menaces et conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris.
- Roux, D., Eraud, C., Lormée, H., landry, Ph., Dej, F. & Boutin, J.-M. 2011. Suivi des populations nicheuses (1996-2011) et hivernantes (2000-2011). Réseau national d'observation « Oiseaux de passage ». Rapport interne ONCFS-FNC-FDC, octobre 2011, 24p.
- Ruette, S., Albaret, M., Stahl, P. & Migot, P. 1999. Piégeage des espèces classées nuisibles. Résultats d'une enquête nationale sur les prélèvements. Bulletin Mensuel ONC 241 : 4-11.
- Schonstein, O. 2009. La Lorraine et la perdrix grise. Faune sauvage 286 : 41-44.
- Smith, R. K., Vaughan Jennings, N. & Harris, S. 2005. A quantitative analysis of the abundance and demography of European hares *Lepus europaeus in* relation to habitat type, intensity of agriculture and climate. *Mammal Review* 35:1-24.
- Stahl, P. & Ruette, S. 2000. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir, saison 1998-1999. Le renard, les mustélidés et les corvidés. Faune sauvage 251 :184-193.
- Tupigny, B. 1996. Production et commercialisation des gibiers. Tome 1, gibiers à plumes : faisan, perdrix, canard colvert. *Institut Technique d'Aviculture*, Paris, 119p + annexes.
- UICN-France, MNHN, SFEPM & ONCFS 2009. La Liste rouge des espèces menacées en France -Chapitre Mammifères de France métropolitaine.
- Vincent-Martin, N. 2012. Bilan du programme STOC-EPS en région PACA: tendances, statuts des espèces et les indicateurs de biodiversité pour la période 2001 2011. Rapport CEN PACA.